

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 23 (1951)

Heft: 2

Artikel: Groupe de Vevey de l'association vaudoise du Coin-de-Terre

Autor: Nobs, André

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

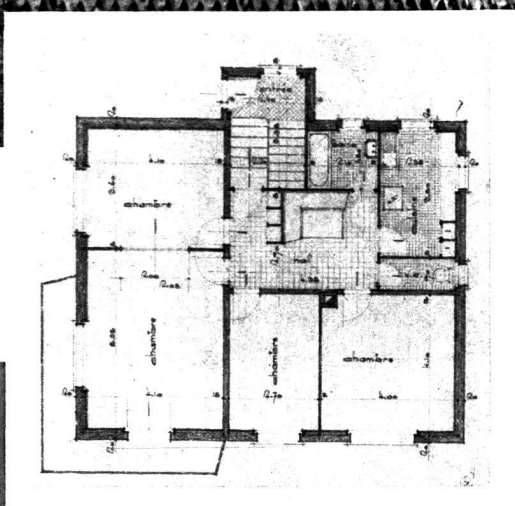
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

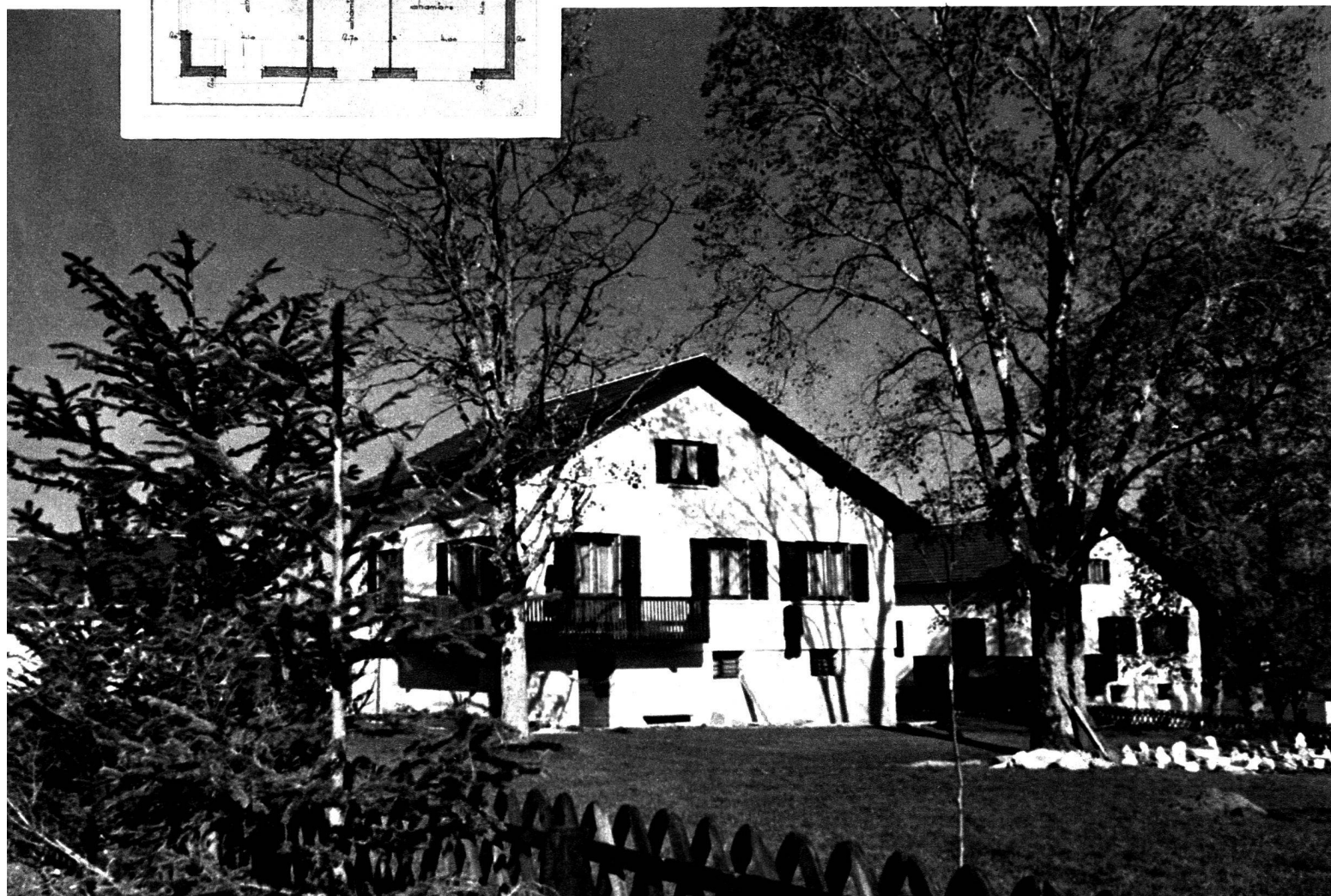
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



(Photos F. Perret.)



Plan d'une maison.





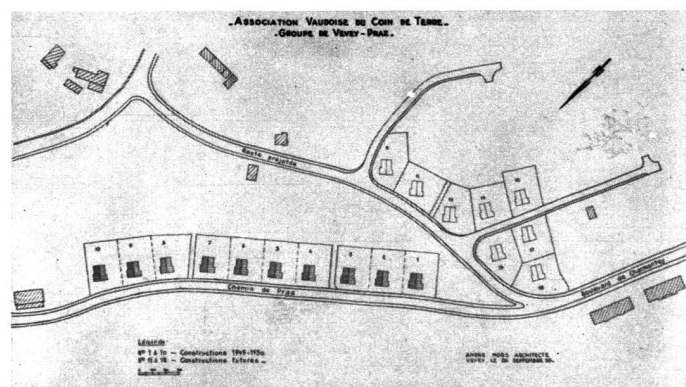
Vue générale du groupe.

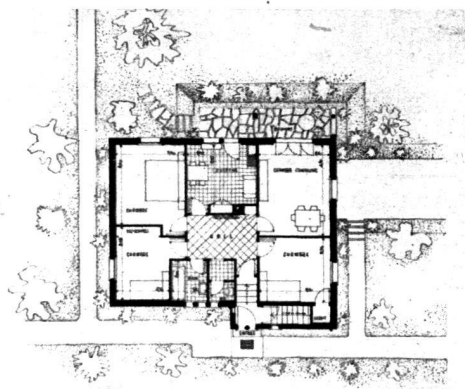


LE GROUPE DE VEVEY DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DU COIN DE TERRE

ANDRÉ NOBS, ARCHITECTE

Plan général de situation.





Plan d'une habitation.



GROUPE DE VEVEY DE L'ASSOCIATION VAUDOISE DU COIN-DE-TERRE

André NOBS, architecte

En juin 1948 eurent lieu de nombreuses prises de contact préalables entre M. André Jaquet, administrateur du Coin-de-Terre de Genève, M. André Nobs, architecte, et la Municipalité de Vevey, en vue de la création d'un groupe de l'Association vaudoise du Coin-de-Terre à Vevey. En octobre de la même année, plusieurs amateurs de maisons formèrent un groupement dont la présidence fut confiée à M. Dénéreaz, syndic de Vevey : les étapes, financement, mise au point des conventions, terrains, etc., sont franchies les unes après les autres. La longue attente des subventions retarde un peu la mise en chantier des cinq premières maisons du plateau de PRAZ et de PALLUD ; le début officiel des travaux eut lieu le 26 juin 1949.

Aujourd'hui, le Groupe de Vevey comprend les constructions suivantes :

Chemin de Praz	10 maisons
Pallud	1 maison
Pomey	2 maisons
Total	13 maisons

Une maison va être mise sous peu en chantier à l'endroit appelé EN CHAPPONEYRES, et d'autres suivront au plateau de Praz (voir le plan de situation ci-contre), où du terrain a été mis à disposition à des conditions favorables par la commune de Vevey.

Construction.

A part la maison de Pallud, construite sur un plan adapté à la disposition des lieux, toutes les constructions sont à peu près semblables, soit avec la cuisine au sud,

selon le plan reproduit ci-contre. Dans trois cas, pour des questions d'orientation, la cuisine a été placée à l'emplacement de la petite chambre. Le hall a été apprécié, et s'est révélé fort utile, de même que la séparation des W.-C. et de la salle de bains. En ce qui concerne les caves, on a adopté un système de piliers avec sommier longitudinal, de manière à permettre n'importe quelle distribution des caves et des locaux divers, garage, atelier, etc.

Les principales caractéristiques de la construction sont les suivantes :

Murs du sous-sol en béton coffré de 0,25 avec glaçage de la face externe ; chaînage sur le pourtour du bâtiment. Dalle pleine en béton armé sur sous-sol. Murs extérieurs en plots de ciment évidés, matelas d'air, carton bitumé ou laine de verre, galandages de 4 cm. Sols des chambres en felsenit et linoléums, parquet dans la chambre commune, carrelages de mosaïque de marbre dans le vestibule, W.-C., chambre de bains et cuisine. Revêtement de faïence au droit des appareils ménagers dans la cuisine et sur toutes les parois de la chambre de bains.

L'accès au galetas se fait par échelle mobile. Fenêtres à double vitrages partout. Volets en façade.

Le coût de construction, bâtiment complet et travaux de raccordement compris, se situe à 40 000 francs avec calorifère et 43 000 francs avec installation de chauffage central. Le terrain a été payé 5 francs le m², les parcelles comprennent en moyenne 800 m². A peu près toutes les constructions bénéficient de subventions de 30 %.

André Nobs.

L'HABITATION

vue par l'urbaniste

(Suite)

MAISONS COLLECTIVES

La maison collective est caractérisée par un nombre plus ou moins grand de logements répartis en étages avec certains éléments communs : escaliers, ascenseurs, buanderie, etc.

Maisons de deux, trois ou quatre étages (fig. 13).

Ce type de bâtiments, **sans ascenseur**, permet d'utiliser facilement des matériaux traditionnels, moellons, bri-

ques, etc. Ce sont des constructions généralement économiques sur terrain de prix moyen en banlieue.

Ces maisons s'exécutent isolées, en rangées ou jumelées comme la maison familiale.

Maisons à multiples étages (5 à 8 étages) (fig. 17).

Type correspondant à la maison collective du siècle dernier où l'utilisation des moyens de construction (moellons ou briques) a été poussée à ses limites rationnelles.